Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260605-DEL202673-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de VAL COUESNON

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 05 juin 2026

N° 2026/73

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 11 – de votants 13
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 29 mai 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme DETOC, Mme MORIN-FREBOURG, M. LE FLOHIC, M. ANGER, M. GUERIN.

Absents excusés : Mme ALIX DRUAIS, Mme RAULT, M. DUGUE, Mme MIRA,

Procurations : de Mme ALIX DRUAIS à M. GUERIN ; de Mme RAULT à M. DEWASMES

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme NOEL est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

14 - Objet : Désignation d'un représentant à l'association Ille-et-Développement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon adhère à l'association Ille-et-Développement, structure d'insertion sociale et professionnelle spécialisée dans l'entretien des espaces verts.

Cette association est constituée de trois collèges d'adhérents, dont un regroupe les collectivités adhérentes du territoire.

A ce titre, l'association sollicite la désignation d'un représentant de la commune appelé à siéger en son sein, ainsi que d'un suppléant.

M. Augustin FUSEL propose sa candidature comme titulaire, M. Gwenaël LE FLOHIC propose sa candidature comme suppléant.

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260605-DEL202673-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Désigne M. Augustin FUSEL comme représentant de la commune auprès de l'association Ille-et-Développement et M. Gwenaël LE FLOHIC comme suppléant.

ADOPTÉ : à 13 voix POUR

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon,
le 5 juin 2026

Le Maire
Pascal DEWASMES

MAIRIE DE VIEUX-VY-SUR-COUESNON